

PLANQUE

ROUQUETTE

pour Albin Kalk -

... MARGUERITE VIEILLE .

- Marguerite ROUQUETTE :	J.
qui a épousé vers	1.
1765, Antoine PLANQUE de Ste-Gen; elle est	- Fé
décédée le 30 Fructidor An 8, à 60 ans; elle	de
était peut-être originaire de Cassuéjoul.	Sa
Sont signalées le 31/1/1766, Thérèse	Le
ROUQUETTE et Antoinette ROUQUETTE, à Ste-Gen.	
Mathieu DAGRE	

Marguerite Rouquette
fut baptisée le 12 Aout 1733
fille de Pierre Rouquette & de
Jeanne Bessonnes de Cassuéjoul

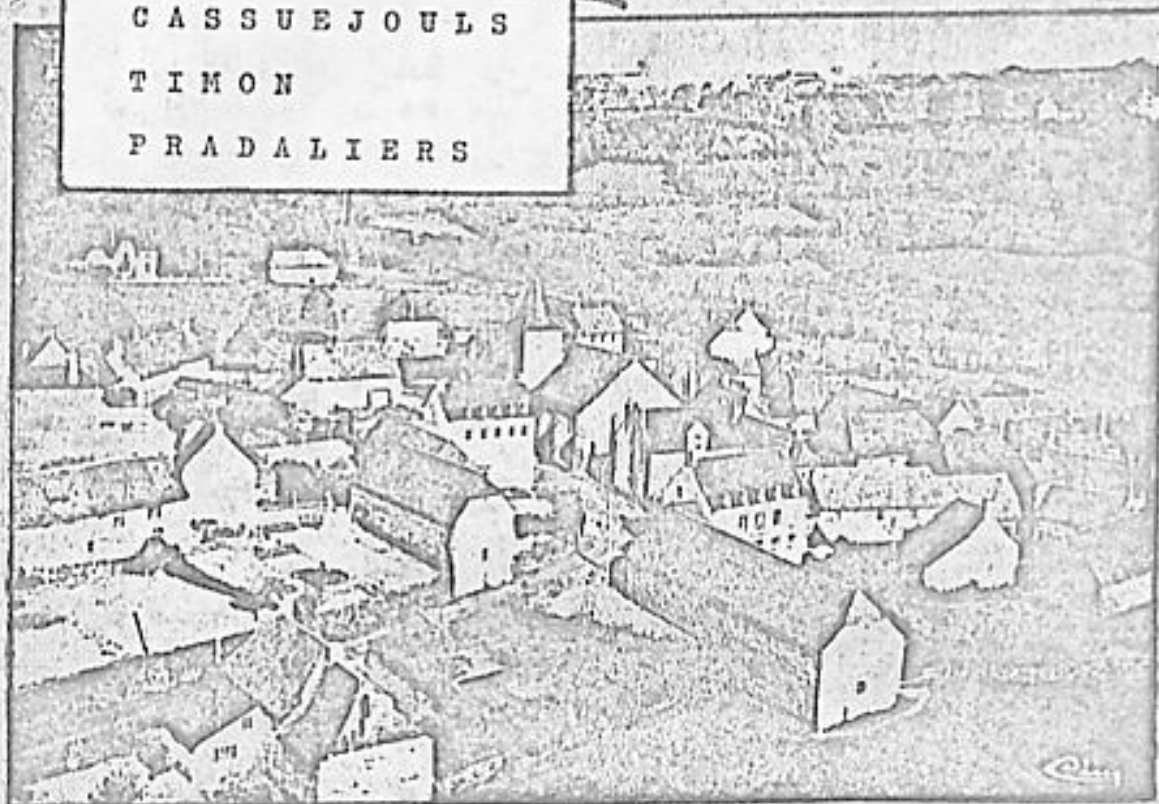
ROUQUETTE Raymond

110 et 112, Rue de la Convention

93120 LA COURNEUVE 033.71.15

Branche .. généalogique
des Rouquette du Battut
(Bellioc qui faisait
suite ..) ET

CASSUEJOULS
TIMON
PRADALIERS



PIERRE

Le 22 Avril 1686 : fût baptisé Pierre Rouquette , fils d'autre Pierre Rouquette et de Catherine Goutal . Parrain : Pierre DELMAS . Marraine : Antoinette ROUQUETTE DE FUMAT . Je pense que c'est le nouveau né de ce jour qui épousera Anne BESOMBES de Cassuéjoul les parrainages des enfants de ce couple le laissent amplement supposer . Signalons ici ; que de la généalogie Pierre ROUQUETTE et Jeanne BESOMBES de Cassuéjoul, partit la lignée des ROUQUETTE de Timon de Cassuéjoul , plus celle des Rouquette du village de Pradaliers de Cassuéjoul ..

Jean Rouquette fils de Pierre & JEANNE Besombes de Cassuéjouis est né en 1718, puis fit son mariage en 1740 à Anne ANDRIEU de(Timon) LAGUIOLE.

Jean Rouquette fils de Pierre & JEANNE BESOMBES de Cassuéjouis naquit en 1731.

AMANS né en 1714 de Pierre et Jeanne BESOMBES de Cassuéjouis prit pour épouse Guillemine CARRIÉR de Pradaliers et créa la lignée Rouquette de ce village.

CASSUEJOULS

1714, mariage de Jean Rouquette & Marie Tissier LABARTHE de Gissac dans le Nord Aveyron.

Pierre Rouquette fils de Pierre et Catherine Goutal naquit en 1686 & épousa vers 1713 Anne BESOMBES de Cassuéjouis.

Antoine Rouquette célébra ses épousailles en 1756 avec Catherine ESCARTIÉ du village de BESSE. C'est lui qui fonda la lignée Rouquette en ce hameau.

Jean Rouquette du Battut prit pour épouse Antoinette De Loyaac. (En 1677)

28.8.1673: Pierre Rouquette épouse Catherine GOUTAL de Bellioc.

Jacques Rouquette, fils d'Antoine, épousa Anne Vaccaresse de Bronao. Leurs enfants naquirent à Solassols.

BELLIOC

Campouriez

lignée du Battut

Branche de Besse

Pierre Rouquette, l'ainé du Battut se marie en 1650 avec Jeanne MAYNIER de la Berie Haute.

Jean Rouquette fit son mariage avec Antoinette GAYE du village d' Izegues. Un fils fit la lignée de Bellioc ci dessus, un autre celle des Rouquette de Campouriez.

Antoine Rouquette, frère de Pierre, prend pour femme en 1664, anne GASTAL de Solassols

1.604 : Jean Rouquette épouse Françoise TOULICH

Vers 1568, mariage d'Antoine Rouquette avec Antoinette ARMAN, fille de notaire

BATTUT

on fait la lecture d'un arbre généalogique en commençant par les...

CASSUÉJOULS

20.6.1714 : Baptême d' Anne ROUQUETTE
fille à Pierre ROUQUETTE & Jeanne
BESOMBES . Parrain : Pierre ROUQUETTE
de Bellioe - St. Amans des Cots .

2367 -

X à Guillemine CARRIE de PRADALIBAS
DE CASSUÉJOULS

Parenté avec Bellioe -
sans lignée sur Bellioe -
(Le mariage est bien vers
1713 - c'est vers cette époque
que mourut son se
regrette de catholique à D' Amans)

3.6.1718 : Baptême de Jean ROUQUETTE fils
à Pierre ROUQUETTE et Jeanne BESOMBES
mariés à Cassuéjoul. Parrain : Jean ROUQUETTE
de Bellioe . Marraine :
Catherine Besombes de Cassuéjoul.

2374

Elle épousa ANNE ANDRIEU
DE LAGUIOLE -
d'écrit à TINON -

26.12.1720 : Baptême Antoinette ROUQUETTE
fille à Pierre Rouquette & Jeanne Besombes . Parrain : Jean ROUQUETTE de
la Marconnie de St. Symphorien .
Marraine : Antoinette PEGORIER.

Elle épousa de la Marconnie
prochaine femme et épouse
de Jeanne Langlois

Pierre Rouquette
X à Anne Besombes -
de Cassuéjoul

15.4.1726 : Un Guillaume ROUQUETTE
du village de Masquiés est parrain
à Cassuéjoul.

2390

26.7.1724 : Baptême de Pierre
ROUQUETTE fils à Pierre ROUQUETTE & Jeanne
BESOMBES . Parrain : Pierre GINESTON.
Marraine : Gabrielle LEQUEZ.

2388

13.2.1725 : Baptême de Marie Rouquette
fille à Guillaume ROUQUETTE & à Toinette
Ruols de Masquiés . Parrain : Jean ROUQUETTE
son oncle métayer à la Marconnie.
Marraine : Marie RUOLS sa Tante de Cassué-
joul. Présents : Raymond COURTOIS de
Cassuéjoul & PIERRE ROUQUETTE AUSSI DE
CASSUEJOULS.

Les parents de Masquiés
venant de la lignée de
Bellioe - sans sur la
lignée sur
Bellioe

16.8.1730 : Baptême de Raymond ROUQUETTE
ROUQUETTE fils à Guillaume ROUQUETTE
& Poinette RUOLS de Masquiés . Parrain :
Raymond COURTOIS son oncle de CASSUEJOULS.
Marraine: Cécile ALRIC de Monnés .
(Signature de Courtois)

1727 : Baptême Anne ROUQUETTE , fille
à Pierre ROUQUETTE & Jeanne BESOMBES .
Parrain : Jean BEVIER . Marraine :
Anne VERAC .

2393

Elle épousa
Jean Besombes - ?

12.3.1731 : L'an 1731 et le 12
ème. jour du mois de Mars est né Jean
ROUQUETTE fils de Pierre Roquette et
Jeanne Besombes . Parrain : Jean
Brévier de Cassuéjoul . Marraine :
Françoise BOG de (Combaurie) -
Présents Pierre GAYRON & Jean Gineston.
(reg. de Cassuéjoul)

12.4.1733 : Baptême de Marguerite Roquette
fille à Pierre Roquette et à Jeanne
BESOMBES de Cassuéjoul . Parrain :
Baptiste VAYLET de Cassuéjoul . Marraine:
Marguerite BOUISSOU (r. Cassuéjoul)

Elle épousa
Antoine Langlois
de D'c
Geneviève -

30.9.1739 f Anne Roquette de
CASSUEJOULS -

Marguerite Rouquette
née en 1733 - fille de
Pierre Rouquette et s'Anne
Besombes de Ligeys. (Auzerac)

CASSUEJOULS
1765

X à Antoine Planque
de Ste Geneviève

4.2.1765 : Mariage d'Antoine PLANQUE de 233
Ste. Geneviève avec Marguerite ROUQUETTE
de Cassuéjoulz R.P. Cassuéjoulz.

1764 : ou 1765, une Marguerite ROUQUETTE
sans indication d'origine .. (L'Abbé WILK
curé de VITRAC pense qu'elle était de 233
Cassuéjoulz ..), toujours est il qu'elle
était l'épouse de Antoine PLANQUE de la
Paroisse de Ste. Geneviève .

17.9.1800 : Le 30 Fructidor An VIII mourut à 60
ans Marguerite ROUQUETTE qui avait épousée en
1765, Antoine PLANQUE de Ste. Geneviève . 2437
Elle était née en 1733. (L'Abbé WILCK
note : " Elle était peut être originaire
de Cassuéjoulz)

x Marguerite Rouquette
Planque -

PLANQUE

3515

4.2.1765 : Mariage d'Antoine PLANQUE de 2335
Ste. Geneviève avec Marguerite ROUQUETTE
de Cassuéjoul H.P. Cassuéjoul.

1764 : où 1765 , une Marguerite ROUQUETTE
sans indication d'origine .. (L'Abbé WILK
curé de VITRAC pense qu'elle était de 2335
Cassuéjoul ..) , toujours est il qu'elle
était l'épouse de Antoine PLANQUE de la
Paroisse de Ste. Geneviève .

A MONTÉZIC

Lou Laux :

14112

1668 -

- Antoine MARC f. 194
- Pierre PLANQUE " Flandrou " f. 195

1806 : 14 Février = Contrat de mariage
passé par "azare Rouquette Notaire du
Battut , entre Pierre Salabert , fils à
autre Pierre Salabert et Marguerite
Dayssiols mariés de Cassou , et PLANQUE
Antoinette , fille de Jean Planque et de
Marie CROS mariés du village de (Phalip
Phalip) mairie de Montézic , Parmi les
témoins : Joseph CROS de la Combric en la
commune de Graissac , et François Sala
bert garçon du lieu de Cassou . 5616

(Montézic)

1781 - Afferme ROUQUETTE Guillaume de 2211
Montézic - PLANQUES de Séligues = N° 1073 .

1799 : Le 30 Fructidor An VIII mourut à 60²⁴⁹⁷
ans Marguerite ROUQUETTE qui avait épousée en
1765 , Antoine PLANQUE de Ste. Geneviève .
Elle était donc née en 1.739. (L'Abbé WILCK
note : " Elle était peut être originaire
de Cassuéjoul)

1624 : vivait en Aveyron une femme
Notaire : Antoinette PLANQUE .
(Source : La Haute Viadène -
950 de Janvier 1973)

PLANQUE

20.11.1667 : Baptême de Louis PLANQUE,
fils d'Antoine PLANQUE de Montézic &
de Jeanne de FONTIER. 2597

1673 : Baptême d'Antoinette PLANQUE fils
à Antoine PLANQUE & Jeanne PORTIER où
PONTIER mariés de Montézic . Parrain :
(j'ai cru lire Antoine MALESPINA ?)
Marraine : DE MIALLET , fille de Noble
Pierre de BOURRIER de Montézic .
(reg. de St. Amans des Cots .) 3266

des Planques à
Montézic en 1667 aussi
Lui en 1707 = un
seul document
sur l'origine de la famille

Aux A.D. dans C 1156 relatif à l'an 5211
1668 on trouve parmi les contribuables :
- page LXXIX Maître Antoine Rouquette .
- Au Beso habitait Maître Pierre
Flanque Notaire .

On trouve encore : Noble Amans de Moiss-
andy & Me. Pierre Brouzes .

Pour St. Amans 6 contribuables :
Antoine Cayron + Etienne Brousse +
Guillaume Panissier + Guibert Cassaignes
+ Pierre Aygaleuq + Antoine Cornières .

1687 : Mariage de Pierre VERNHE fils de feu ³²⁷⁷
Simon VERNHE et Béatrix (Courtine ?) de
Besse , mariage avec Hèlix LAFFON , fille de
feu Jean LAFFON et Louise PLANQUE mariés de
Rials (registres de St. Amans des Cots .)

- Marguerite RAYNAL de veuve de Cassai-
gne " Magisté " f. 32
- Antoine CONTARD " Perdigol " f.33
- Claude COMBRES fief de Gabrielle
Besombes f.34
- Marguerite ANDRIEU veuve de Pierre
Besombes (lonbros) f.35 4387
- Antoine COMBRES f. 36
- Pierre MATHIEU dit Pompyr (pompeirré)
dé Cassou f.37
- François COMBRES cordonnier f.38
- Pierre AYGALEUQ barle f. 39
- Antoine BEZART vigneron de la Raynal-
die f. 40
- Antoine Portier , Françoise Borie &
Antoine PLANQUE & Jeanne PORTIERE ma-
riés f.41
- Anne BAJETTE dite la Fargoule f.43
- Antoine CALSAT f.44

2486 -

Décès XVIII^e me siècle = Testament de
Jeanne PLANQUES veuve d'Ignace VERDIER
d'Albinhac . Sources : Minutes Notariales
de CARRIER Notaire du Mur de Barrez en
dépot aux Archives de RODEZ .

PLANQUE

15.6.1760 : DAYSSICLS de Bouchaudy : 65 livres 5 sols 3 deniers, en ce, comprise 1 livre pour son droit de loir. 2757

- Guillaume Entroygues de Saintigues : 51 livres 10 sols 6 deniers (tous ci dessus pour Thénières)

BESSE du saubre pour Bénaven = 228 livres après les (sommaires) des ordinaires de Thénières .

- Recoules de Montclaux : 135 livres 19 sols - se décomposant = 114 livres résultant d'appointement par les ordinaires de Thénières du 9.4.1753 & 21 livres 19 sols rente foncière donnée au Seigneur de Thénières .

- MESTRE dit " Calabert " de Craissac , bourgeois : 308 livres 2 deniers de 1758 à 1749 .

- Griffoul du Datut : 88 livres 3 sols & 9 deniers .

15.6.1761 : Touluch dit " Guillem " de CRAISSAC : 33 livres 10 sols .

- Antoine PLANQUE dit " Vorsepuéch " de Carmensac : 57 livres 6 sols 5 deniers.

20.6.1760 : Antoine Cayla d'Aulhou = 35 livres 4 sols.

- Bouissou de Védrinettes : 61 livres .

- DELEFEN ? dit " Loucardarie " , tricteur de laine du Cayré = 21 livres .

- BRANDEUY del cayré 111 livres 7 sols.

4E229 : 1744 : Jean ROUQUETTE fils légitime et naturel d'Antoine Rouquette et Jeanne RIGAL de Mals - Parrain : Jean ROUquette oncle paternel du lieu de Bénaven - Présence d'Antoine PLANQUES .

IX) L'Infanticide du Grot
(copie en brouillon de procès-verbal)

PLANQUE

(1807 - Montésic)

Le 20 Mai 1807 vers les quatre heures de l'après midi, par les avis qui ont été donnés par Me le maire de Montésic par la lettre de ce jourd'hui, qu'on venait de trouver dans un pré ou passage du sieur PUECH du Grot, appelé pré-haut, situé aux appartenances du village du Grot, le cadavre d'un enfant qui venait de naître, enveloppé d'un petit linge sale, caché sous des pierres à côté d'un grand rocher situé le long du ruisseau de Gousou, les sieurs Guillaume CASSAGNES second suppléant de Mr le Juge de Paix du canton de St Amans, et Etienne CAUDEL greffier, assistés du sieur Jean Fleuret CARBONNEL, docteur en médecine du lieu de Montésic, se sont rendus sur le dit pré, accompagnés des sieurs Jean PLANQUE, garçon, cultivateur du village de la Fastièrerie(?) et Jean CHAUMEL garçon du dit Montésic qui venaient de faire la découverte de ce petit cadavre, et qui ont conduit à l'endroit où il était exposé et où nous sommes arrivés avec beaucoup de peine, n'y ayant ni chemin, ni sentier pour y descendre .

Là étant, les dits Chaumel et Planque ainsi que les gardes que Me le maire y avait placés nous ont indiqué un grand rocher au dessous et à côté duquel, à l'aspect du couchant, est un trou d'une circonférence d'environ 4 à 5 pouces, rempli de pierres sur le bord duquel trou nous avons aperçu le cadavre d'un enfant naissant, la tête placée en bas, le visage tourné en haut et les extrémités plus élevées hors du trou, avec quelques pierres à côté et au dessus qui le cachaient en partie sous les arbustes.

De suite, Mr le suppléant a fait approcher les sieurs Joseph BARNIE, dit Giraud, Jean Antoine ROUQUETTE dit de Terallou, Antoine CAZAL couvreur ET Bernard RUOLS, tous cultivateurs dudit Montésic pour faire reconnaître le petit cadavre. On a vu que le corps mort était celui d'un enfant du sexe féminin qui venait de naître sans savoir à qui il appartenait .

Mr le suppléant a ensuite demandé aux dits Chaumel et Planque par quel hasard ils avaient été conduits dans cet endroit, et comment ils avaient fait cette découverte . Ils ont répondu qu'ayant projeté ce matin d'aller faire la chasse du renard qui se tenait caché dans des trous pratiqués au dessous du rocher à côté duquel on a trouvé le cadavre, et d'un autre grand rocher à côté vers le levant, ils s'y sont effectivement rendus avec un chien courant et, y étant arrivés, ils ont fait des recherches pour découvrir le renard et qu'au moment même ils ont aperçu un linge au dessous duquel était le petit cadavre placé à l'endroit où il a été trouvé. Que, saisis de frayeur, ils ont pris de suite la fuite et se sont rendus chez Me le maire de Montésic pour lui en donner connaissance, ajoutant que le cadavre avait été découvert par Antoine ROUQUETTE, garçon, dit de Bouscarat, François CAZAL, fils d'Antoine couvreur, et François BURC garçon dit de Montpézou, tous du lieu de Montésic, qui s'étaient rendus avant eux au même endroit pour le même objet .

L'endroit où l'on a trouvé le cadavre est situé au fond d'un pré de Mr PUECH qui est en pente et qu'on ne peut descendre que très difficilement, le long du ruisseau de Gousou, où l'eau forme des cascades en raison de la situation de l'endroit qui est très hideux et dans un précipice affreux, sans chemin pour y arriver, des bois de tous côtés. Cet endroit est fort caché des grands rochers, des arbres, des arbustes et des ronces le dérobent à la vue de tout passant ...

Ce document s'arrête ici. Il est joint à une lettre signée de Mr Castel et adressée à Monsieur ROUQUETTE, avocat et juge de Paix du canton de St Amans au Bataut, dont voici la teneur :

St Amans 30 Mai 1807

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer ci-joint les notes que j'ai retenues lors de la vérification du cadavre énoncé dans la lettre de Mr le Maire de Montézic du 28 Courant, que je vous envoie aussi, avec une autre lettre de Mr Carbonnel médecin qui contient sans doute son rapport sur la vérification de ce cadavre. J'ai été ce matin chez lui pour le lui demander, il ne l'a pas eu terminé, et il a été toujours avec des réflexions et des considérations; il a ouvert un livre qui traitait de cette partie, et j'ai fini par lui dire que nous attendions de sa part un rapport tel qu'il nous l'avait fait espérer lors de la vérification .

Mr Cassagnes m'a chargé de vous prier de sa part de descendre demain à Montézic, que votre présence y était absolument nécessaire pour le bien de la commune, qu'il avait beaucoup de renseignements à vous donner qu'il ne pouvait pas vous transmettre par écrit, ni les porter lui-même ici en raison de son infirmité. Il m'a chargé aussi de vous dire que le rapport de Mr Carbonnel ne contenait pas que l'enfant mort avait été suffoqué, comme il l'avait énoncé lors de la vérification; d'en ordonner une autre .

La rumeur publique accuse la veuve du métayer du Crot d'être l'auteur de cet infanticide. On dit qu'elle a quitté la maison du Crot depuis la Noël dernier et depuis cette époque, elle habite avec son beau-père la chambre de BARRIE Giraud de Montézic. Beaucoup de personnes savent qu'elle était enceinte, et le 21 du courant on la vit sortir de sa chambre et de Montézic apportant dans son tablier quelque chose de la grosseur de l'enfant mort. Ceux qui peuvent donner des renseignements sont le sieur DELFAU et sa femme, la femme d'Antoine HAINIER, les filles JURY; la femme de LAVERNHE Valère, et bien d'autres .

Cette veuve fut avertie avant hier par la femme LAVERNHE qu'on devait la faire visiter. A cette nouvelle, elle n'eut rien de plus pressé que de cacher quelques chemises et linge qui pouvaient découvrir son enfantement. Mr le Maire sait où déposés des effets .

J'ai l'honneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très humble et dévoué serviteur . (signé) Castel .

Si vous descendez demain à Montézic, Veuillez me donner heurs pour que je m'y rende .

Au dos figure cette note : J'ai envoyé le procès verbal et la liste des témoins le 7 Juin 1807 à mr le substitut à Espalion .